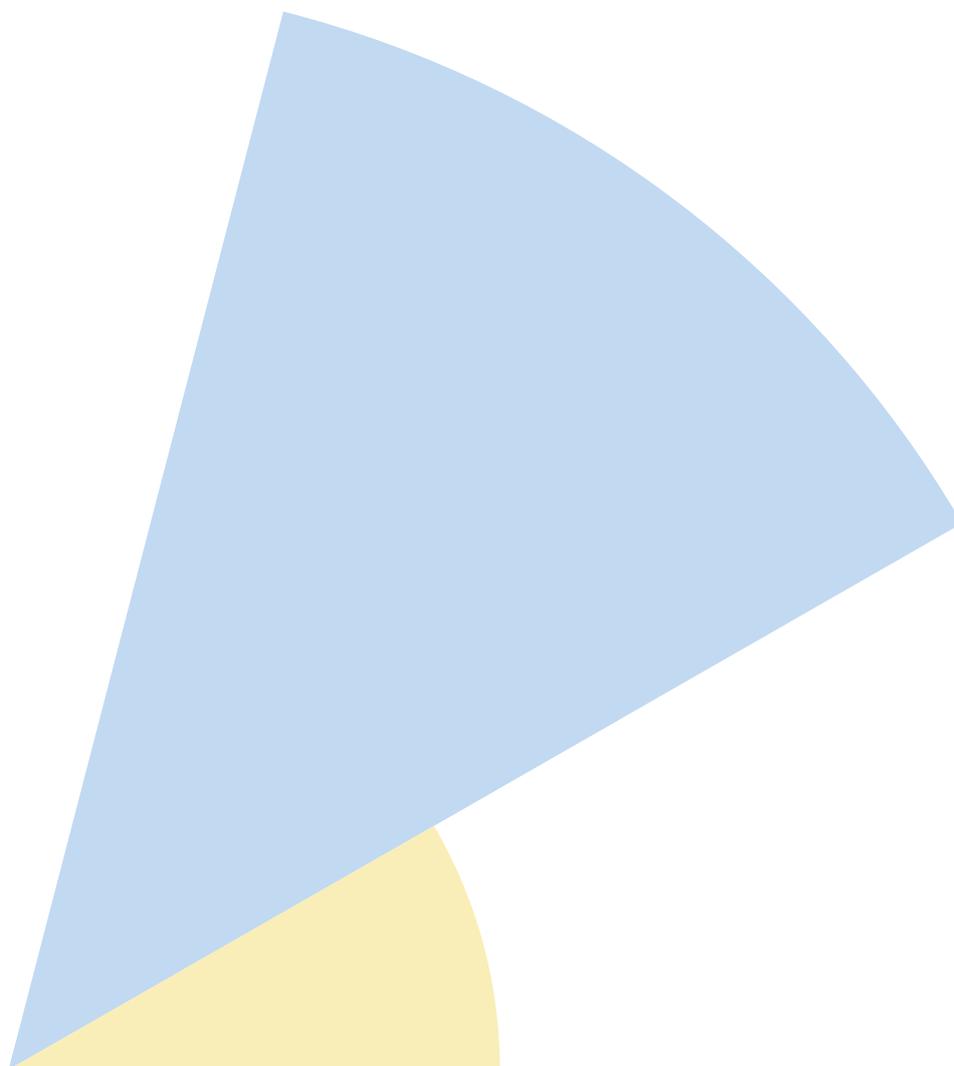


La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques



La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques

La pauvreté monétaire recouvre des situations économiques et familiales diverses. Une classification des ménages en situation de pauvreté permet d'identifier six profils. Regroupant un tiers des ménages en situation de pauvreté monétaire en Nouvelle-Aquitaine et très présent dans le rural, le profil « retraités pauvres » est le plus fréquent. S'ensuit le profil « ménages pauvres insérés dans l'emploi », constitué principalement des ménages sans enfant. Enfin, chacun des quatre autres profils traite des « ménages pauvres non insérés dans l'emploi », profils nuancés selon l'âge de la personne de référence du ménage et le statut d'occupation du logement (locataire ou propriétaire). Se distinguent ainsi des ménages jeunes, sur-représentés dans les villes universitaires, des ménages propriétaires plus souvent dans le rural, des ménages locataires du privé le long du littoral et enfin des ménages locataires du parc social dans les pôles urbains. Ces quatre profils regroupent près de la moitié des ménages pauvres et les plus faibles niveaux de vie médians.

La pauvreté monétaire recouvre des situations personnelles ou professionnelles diverses. Ainsi, la faiblesse, voire l'absence de revenus d'activité, le degré d'insertion sur le marché du travail, le faible niveau de retraite, les charges familiales, etc., sont autant de facteurs qui influencent la pauvreté monétaire.

Six profils socio-démographiques se distinguent parmi les personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Pour certains, le niveau de vie repose essentiellement sur les revenus d'activité, pour d'autres sur les prestations sociales. Certains regroupent des catégories d'âge particulières (jeunes, retraités) ou correspondent au statut d'occupation du logement (propriétaires, locataires).

Plus de la moitié des personnes pauvres sont dans des ménages non insérés sur le marché du travail

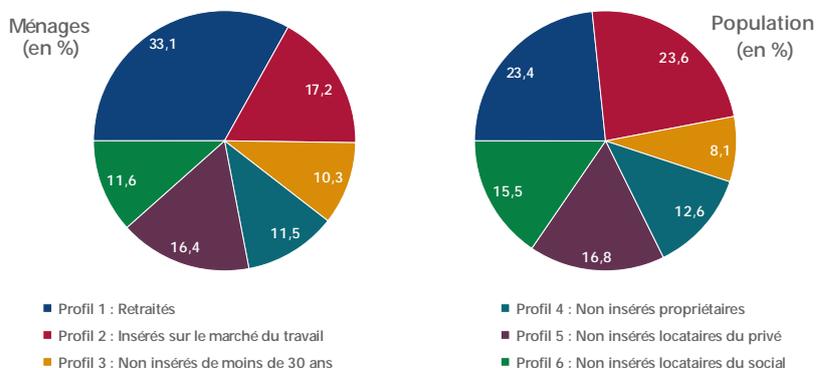
Le premier profil regroupe des ménages retraités. Il représente 23,4 % des personnes pauvres.

Le deuxième profil de ménages pauvres rassemble des ménages insérés sur le marché du travail. Il correspond à ceux percevant des revenus du travail avec un seuil fixé par convention à un demi SMIC par adulte. Cette deuxième catégorie regroupe 23,6 % de la population pauvre. C'est plus que le nombre de ménages concernés (17,2 % des ménages pauvres) du fait de nombreuses familles avec enfants ⁴ figure 1a.

Le troisième profil concerne des ménages pauvres de moins de 30 ans qui ne sont pas insérés dans l'emploi. Ce profil est concerné par des thématiques spécifiques, notamment de formation et d'entrée sur le marché du travail. En Nouvelle-Aquitaine, 8,1 % des personnes pauvres se trouvent dans cette situation.

Au sein des autres ménages pauvres non insérés sur le marché du travail, trois autres profils se

4 1a. Répartition des ménages et de la population en situation de pauvreté monétaire selon les six profils de pauvreté dans la région



Note : les taux sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. Leur somme peut être différente de 100%.
 Champ : Nouvelle-Aquitaine, ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

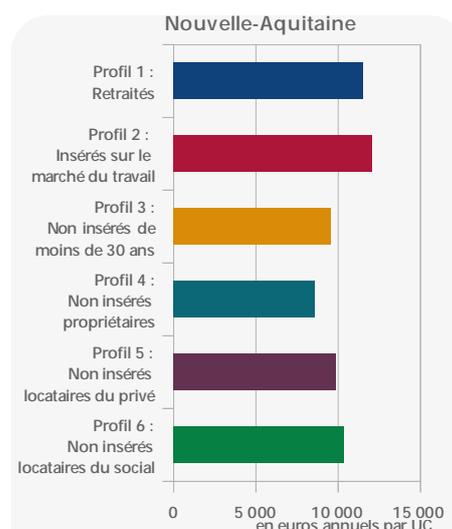
distinguent selon le statut d'occupation du logement : les propriétaires (profil 4, 12,6 % des personnes pauvres), les locataires du privé (profil 5, 16,8 % des personnes pauvres) et les locataires du parc social (profil 6, 15,5 % des personnes pauvres).

Des retraités pauvres, vivant seuls ou en couple, plutôt dans l'est de la région (profil 1)

Les retraités du premier profil font partie des ménages pauvres avec le niveau de vie le plus élevé (11 510 euros, juste après ceux insérés dans l'emploi) ⁴ figure 1b. Leur revenu médian est d'ailleurs plus élevé que celui de l'ensemble des ménages pauvres de la région (10 900 euros en moyenne).

Leurs revenus disponibles reposent principalement sur les pensions, retraites et rentes (83,5 %), et peu sur les prestations sociales comparativement aux autres ménages pauvres.

4 1b. Niveau de vie médian selon les six profils dans la région

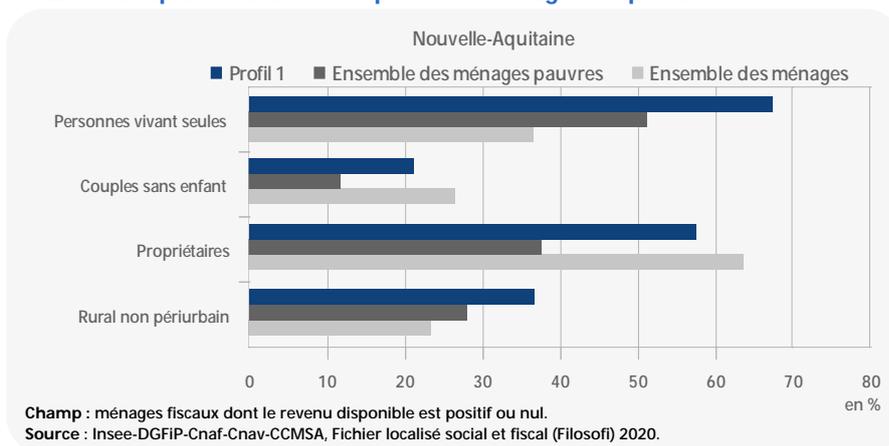


Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

Comme dans le reste de la France, ce profil se singularise par une part importante des personnes vivant seules (67,4 % contre 51,3 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et de couples sans enfant (21,3 % contre 11,9 %) 4 figure 2a. Ainsi, même si ce profil regroupe le tiers des ménages pauvres dans la région, il ne représente que le quart de la population pauvre. Par ailleurs, ces ménages pauvres sont plus souvent propriétaires de leur logement. Aussi, ils habitent plus souvent une commune rurale non périurbaine.

En Nouvelle-Aquitaine, cette situation de pauvreté est plus fréquente dans une grande partie Est de la région 4 figure 2b. La Creuse, la Corrèze ou le Lot-et-Garonne sont des départements à dominante rurale où la population est plus âgée. Ils concentrent davantage de retraités pauvres. Ces derniers représentent 44,6% des ménages pauvres en Creuse, proportion la plus importante en France derrière le Cantal. Ainsi, la personne de référence du ménage est âgée de plus de 60 ans dans 53,9 % des ménages habitant en Creuse, contre 44,6 % en Nouvelle-Aquitaine.

4 2a. Principales caractéristiques des ménages du profil 1

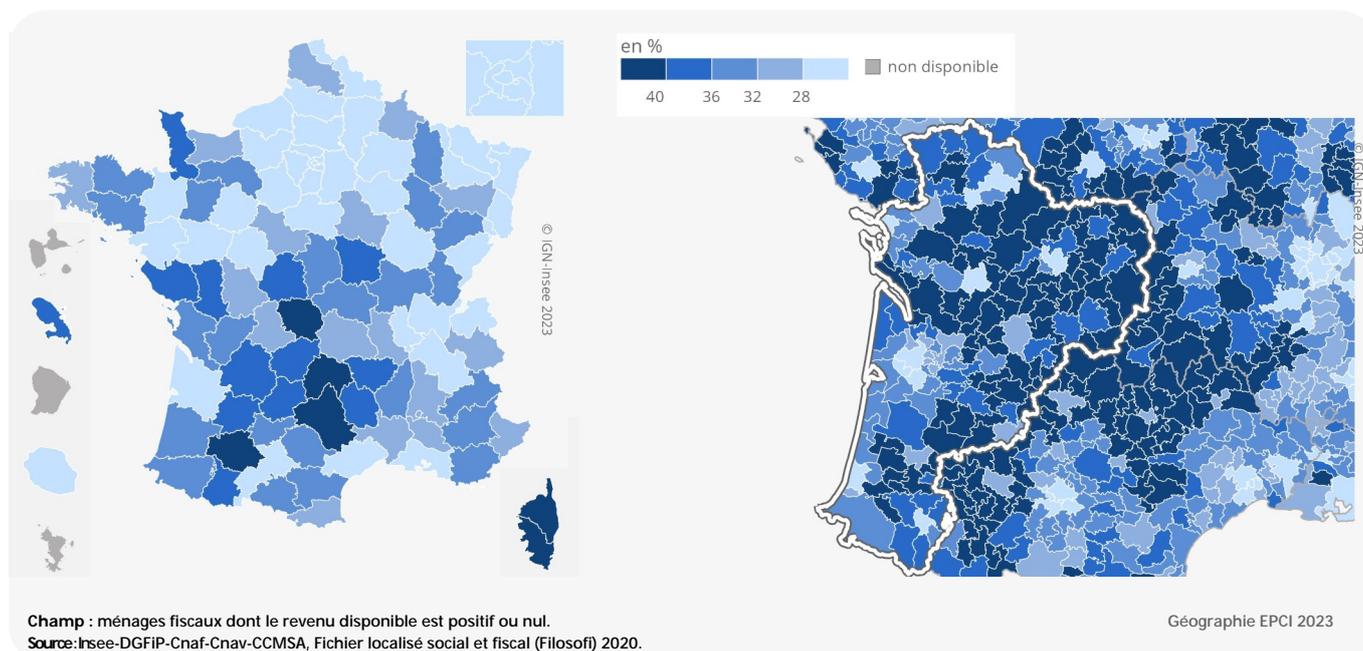


A contrario, ce profil est moins répandu dans les départements néo-aquitains littoraux ou les plus urbains. En Gironde, les retraités pauvres représentent un quart des ménages pauvres et seulement un cinquième de la population pauvre du département.

En France, ce profil est relativement plus présent en Corse et dans les départements du Massif Central (Cantal, Creuse).

À l'échelle des intercommunalités, les retraités pauvres sont, en proportion, plus présents dans les EPCI à dominante rurale. Ils peuvent y représenter plus de la moitié des ménages pauvres comme en Creuse, dans la communauté de communes (CC) du pays Dunois et dans la CC Portes de la Creuse en Marche, en Dordogne dans la CC Coteaux et Vallées des Luys ou encore dans le Lot-et-Garonne, au sein de la CC des Coteaux et Landes de Gascogne. Dans les EPCI les plus urbains, la part des retraités pauvres n'excède par un quart des ménages pauvres.

4 2b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 1, par département et EPCI



Des ménages pauvres insérés dans l'emploi, plus souvent en couple avec enfant(s) (profil 2)

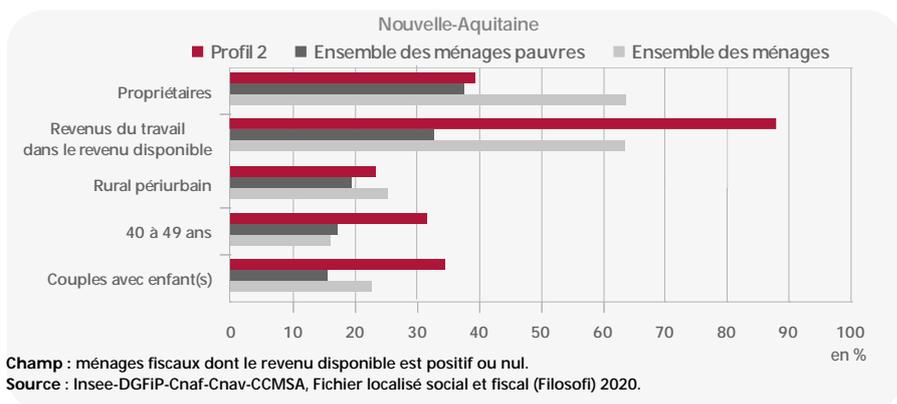
Le deuxième profil regroupe des personnes insérées sur le marché de l'emploi. Il s'agit donc de ménages qui travaillent mais dont les charges familiales sont telles que leur niveau de vie, exprimé en tenant compte de la composition familiale, reste inférieur au seuil de pauvreté.

Leurs revenus dépendent fortement de leur activité professionnelle (salariée ou non), et en dehors du volet familial relativement peu de prestations sociales. Ainsi, la part des revenus du travail (salaires, traitements, revenus non salarié) dans leur revenu disponible est 2,7 fois supérieure à celle de l'ensemble des ménages pauvres⁴ figure 3a.

Parmi ces ménages pauvres, beaucoup sont des couples avec enfant(s) (34,8 % contre 15,8 % pour l'ensemble des ménages pauvres), notamment de trois enfants ou plus. Ce profil réunit le plus d'enfants en situation de pauvreté (32,1 %), avec celui des locataires non insérés dans l'emploi.

Dans ce profil, le référent fiscal est plus fréquemment âgé de 40 à 49 ans.

4 3a. Principales caractéristiques des ménages du profil 2



En Nouvelle-Aquitaine, ces ménages pauvres sont, en proportion, plus nombreux dans les départements littoraux tels la Gironde, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques, mais aussi dans les Deux-Sèvres⁴ figure 3b.

A contrario, ce profil est moins présent dans les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne.

En France, ce profil est sur-représenté dans les départements franciliens situés au-delà de la première couronne, ainsi qu'à l'est du Rhône (Ain, Isère, Savoie, et Haute-Savoie).

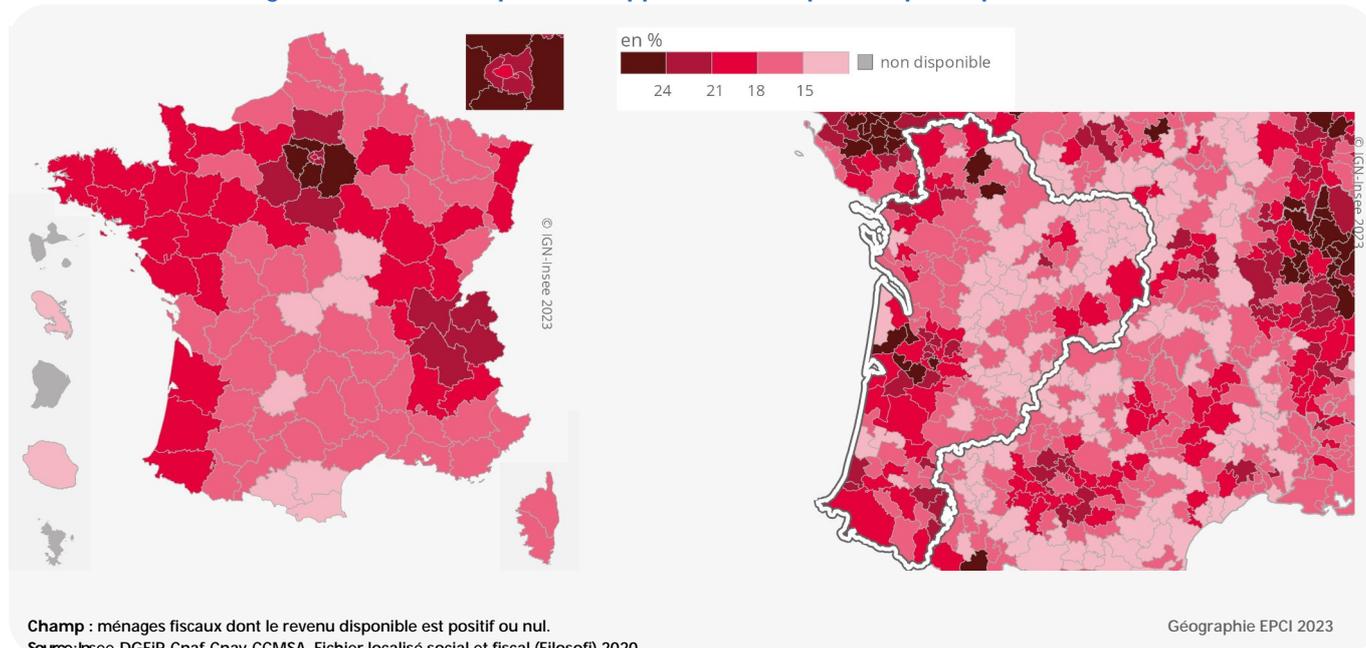
Dans certaines intercommunalités néo-aquitaines, la part de ces ménages

pauvres insérés dans l'emploi avoisine les 25 % (8 points de plus que la part régionale), notamment dans les EPCI girondins comme dans la CC Médoc Estuaire ou dans la CC Jalle-Eau-Bourde située à l'ouest de Bordeaux.

Ils sont en revanche moins présents dans les EPCI les plus ruraux.

Ces ménages, qui disposent d'une source de revenus d'activité, ont le revenu médian le plus élevé parmi les six profils, avec 12 000 euros. Ainsi, les départements et EPCI où ces travailleurs pauvres sont sur-représentés sont aussi ceux où le revenu médian des ménages pauvres est le plus élevé.

4 3b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 2, par département et EPCI



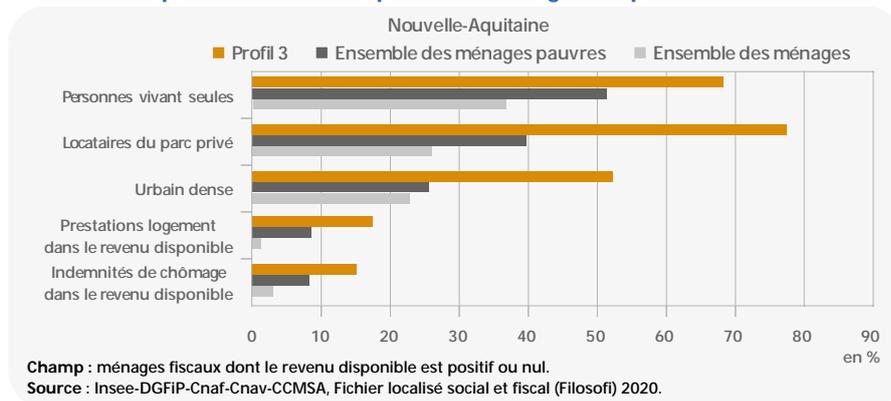
Des jeunes en situation de pauvreté, en début de vie active ou étudiants (profil 3)

Ceprofilregroupe, parmi les ménages pauvres, les plus jeunes (réfèrent fiscal âgé de moins de 30 ans) et qui ne sont pas insérés sur le marché du travail. Ils sont probablement en phase d'insertion professionnelle, avec des situations d'emplois intermittents ou peu rémunérés. Afin d'habiter près de leur lieu de travail, ils peuvent faire face à des dépenses d'installation. Les étudiants vivant en autonomie financière sont également dans ce profil.

En Nouvelle-Aquitaine, 10,3 % des ménages pauvres sont dans ce profil. Cesont majoritairement des personnes seules (68,3 % contre 51,3 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et locataires dans le parc privé (77,5% contre 39,7 %) 4 figure 4a. Elles habitent principalement dans les territoires les plus urbanisés.

Leurs revenus dépendent davantage des prestations sociales (47,4 % du revenu disponible) que dans les autres ménages pauvres.

4 4a. Principales caractéristiques des ménages du profil 3



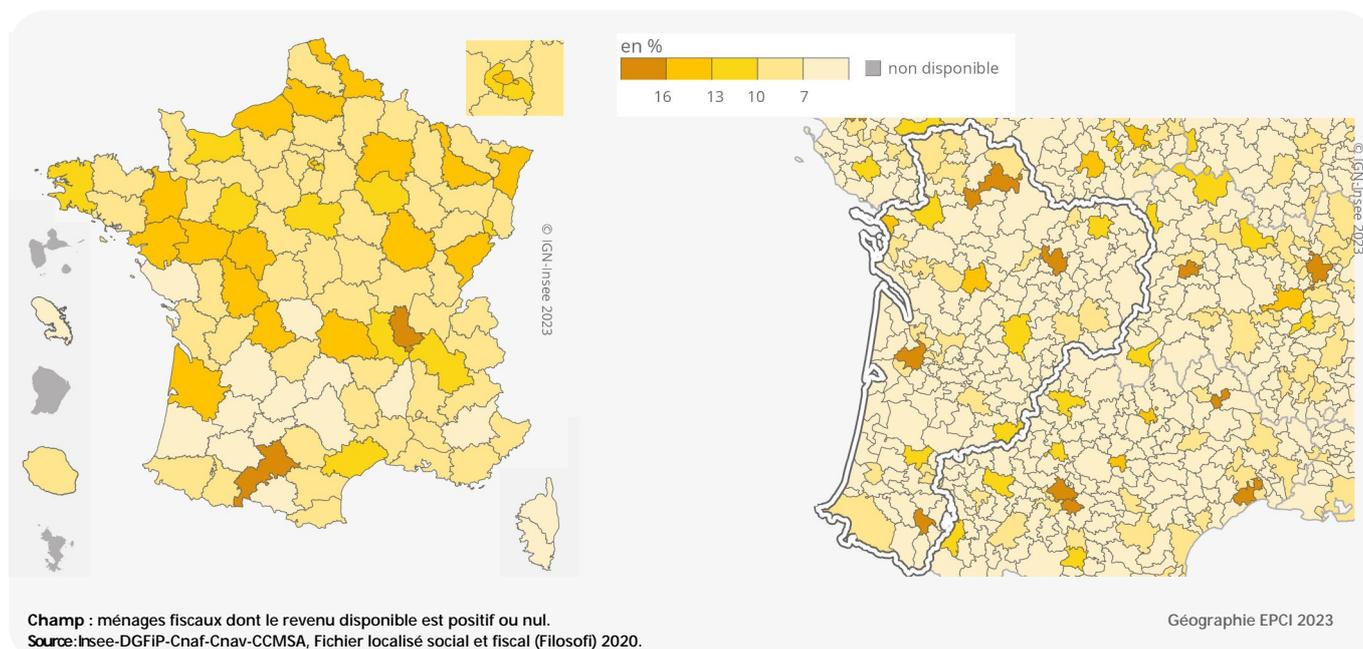
Il s'agit essentiellement des minima sociaux (22,0% du revenu disponible) et prestations logements, ainsi que des indemnités de chômage (15,2 % du revenu disponible).

Dans la région comme en France, ces ménages pauvres vivent plus souvent dans les départements abritant des métropoles 4 figure 4b. Ce profil se retrouve surtout en Gironde, dans la Vienne et la Haute-Vienne. En revanche, les autres départements de la région figurent parmi les départements français où leur part est la moins élevée.

Principalement constitué d'étudiants ou de jeunes actifs, ce profil se concentre dans les

intercommunalités disposant d'un pôle universitaire : Bordeaux Métropole, la CU du Grand Poitiers et la CU Limoges Métropole. Le revenu médian de ce profil y est particulièrement faible (inférieur à 9 000 euros), plus encore qu'au niveau régional (9 500 euros). Ces trois EPCI font partie des intercommunalités françaises où la part de ce profil est la plus forte (supérieure à 20 %). Ce profil est également bien représenté dans l'agglomération de Pau (CA Pau Béarn Pyrénées). Dans toutes les autres intercommunalités, leur part est inférieure à 14 %, et même inférieure à 5 % dans la moitié des intercommunalités.

4 4b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 3, par département et EPCI



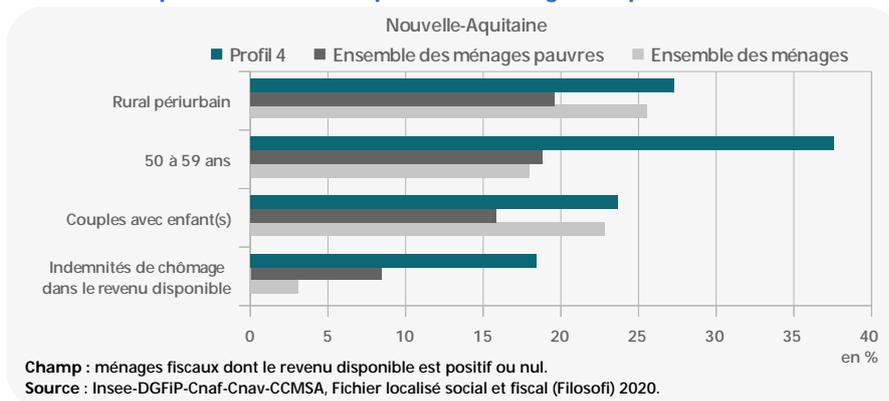
Des ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires (profil 4)

Le quatrième profil regroupe les ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement. Relativement âgé avec 37,5 % des ménages dans la classe d'âge des 50-59 ans, ce profil est davantage composé de couples avec enfants que l'ensemble des ménages pauvres de la région (23,6 % contre 15,8 %) 4 figure 5a. Les familles ont le plus souvent un ou deux enfants. Ce profil de ménages pauvres regroupe ainsi 12,1 % des enfants pauvres de la région.

La décomposition des revenus montre que ce profil rassemble des indépendants (artisans, commerçants, agriculteurs exploitants...) qui sont peu ou pas insérés dans l'emploi. En effet, les indemnités de chômage constituent 18,4 % de leur revenu.

Ces ménages pauvres, non insérés dans l'emploi et propriétaires, ont le niveau de vie médian le plus faible parmi l'ensemble des ménages pauvres (8 560 euros). Toutefois, ce moindre niveau de vie doit être relativisé dans la mesure où ces ménages ont moins de dépenses contraintes puisqu'ils ne paient pas de loyer.

4 5a. Principales caractéristiques des ménages du profil 4



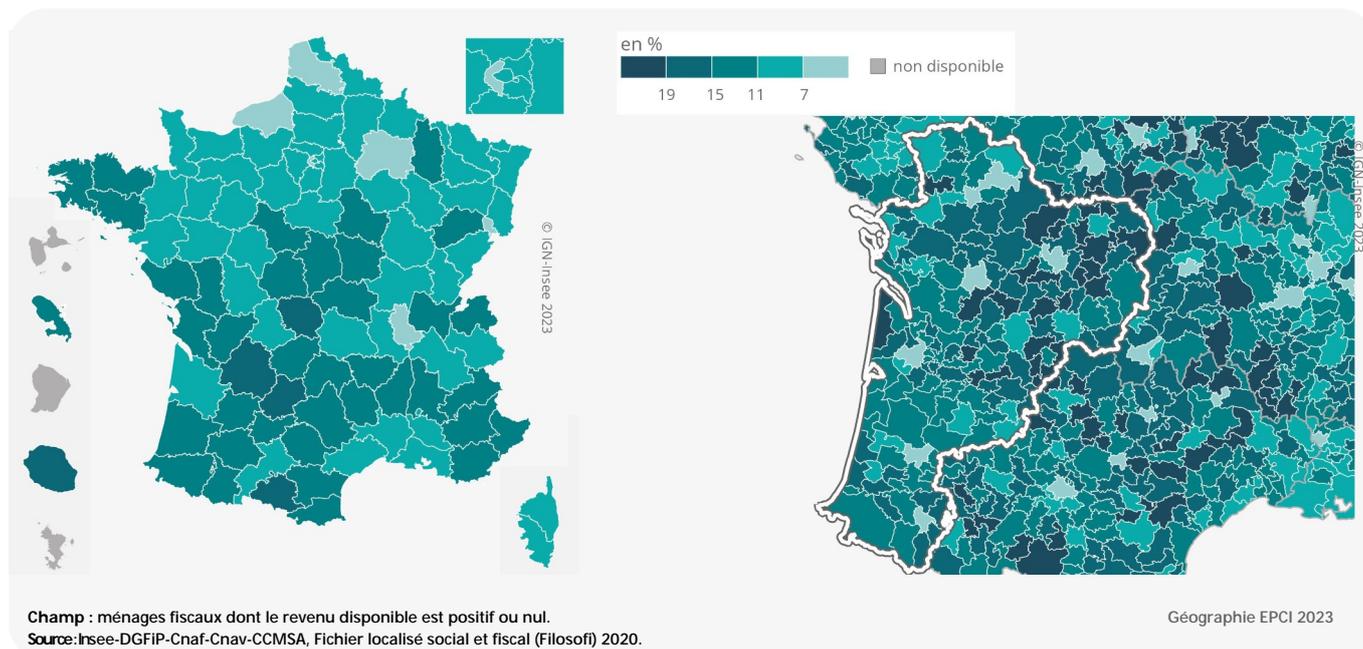
Les ménages de ce profil sont plus nombreux que l'ensemble des ménages pauvres à vivre dans une commune rurale (68,2 % contre 47,7 %). Dans la région, ces ménages habitent plus souvent dans le département de la Creuse (17,3 % des ménages pauvres) et également, en Dordogne (15,1 %), soit des départements à dominante rurale 4 figure 5b. Leur part excède 15 %, soit 4 points de plus que la part régionale. *A contrario*, elle est inférieure à 10 % en Gironde ou dans la Vienne, départements à dominante urbaine.

En France, ce profil est relativement plus présent dans les départements au Sud et à l'Ouest du Massif Central (Lot, Ariège en plus de la Creuse et la Dordogne).

À l'échelle intercommunale, la part de ce profil dépasse 20 %, dans des intercommunalités rurales de la Creuse, de la Dordogne ou encore de la Haute-Vienne. Elle est par contre peu élevée dans les intercommunalités les plus urbanisées, notamment celles où se situent les préfectures. Dans celles-ci, la part des « ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires » parmi l'ensemble des ménages pauvres, n'excède pas 5,7 %, soit une part deux fois moindre que la part régionale.

Si le revenu médian est le plus faible des six profils étudiés (8 600 euros), ce profil regroupe des ménages ayant des situations hétérogènes. Selon les EPCI, le revenu médian varie assez fortement allant de 10 000 euros dans le Créonnais (Gironde) à moins de 7 000 euros dans l'EPCI de Vézère-Monédières-Millesources (Corrèze).

4 5b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 4, par département et EPCI



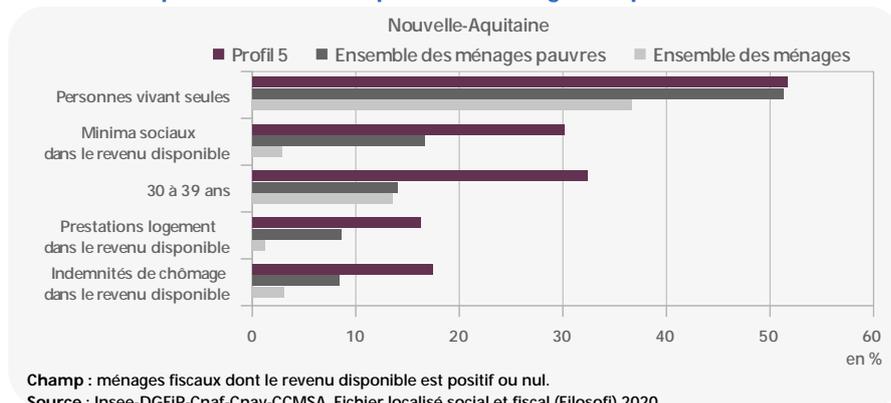
Des ménages pauvres locataires du privé, et souvent dépendants des transferts sociaux (profil 5)

Le cinquième profil de pauvreté est celui des ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc privé. En Nouvelle-Aquitaine, 16,4 % des ménages pauvres de la région appartiennent à ce profil qui se caractérise par une sur-représentation des ménages dont le référent fiscal est âgé de 30 à 39 ans (32,4 % contre 14,0 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) 4 figure 6a.

En Nouvelle-Aquitaine, 51,7 % des ménages de ce profil sont des personnes vivant seules, majoritairement des hommes. Mais, ce cinquième profil regroupe aussi des familles monoparentales et des couples avec enfant(s). Ainsi, ce groupe inclut 20,9 % des enfants pauvres.

Les revenus disponibles de ces ménages se distinguent de ceux des autres ménages pauvres. En effet, les minima sociaux (30,2 % contre 16,6 %), les indemnités de chômage (17,4 % contre 8,4 %) et les prestations logement (16,3 % contre 8,6 %) pèsent davantage dans leur revenu. Par ailleurs, 27,8 % de ces ménages déclarent des revenus négatifs ou nuls.

4 6a. Principales caractéristiques des ménages du profil 5



Ce profil des « ménages pauvres locataires du privé » est davantage représenté dans le Lot-et-Garonne (19,9 %), et à un degré moindre dans les Landes, dans les Pyrénées-Atlantiques, en Dordogne et en Gironde 4 figure 6b.

Il est moins présent dans la Creuse ou dans la Haute-Vienne (respectivement, 12,4 % et 13,1 %).

En France, ce profil se retrouve surtout sur le pourtour méditerranéen, en Corse et outre-mer en Martinique et à La Réunion.

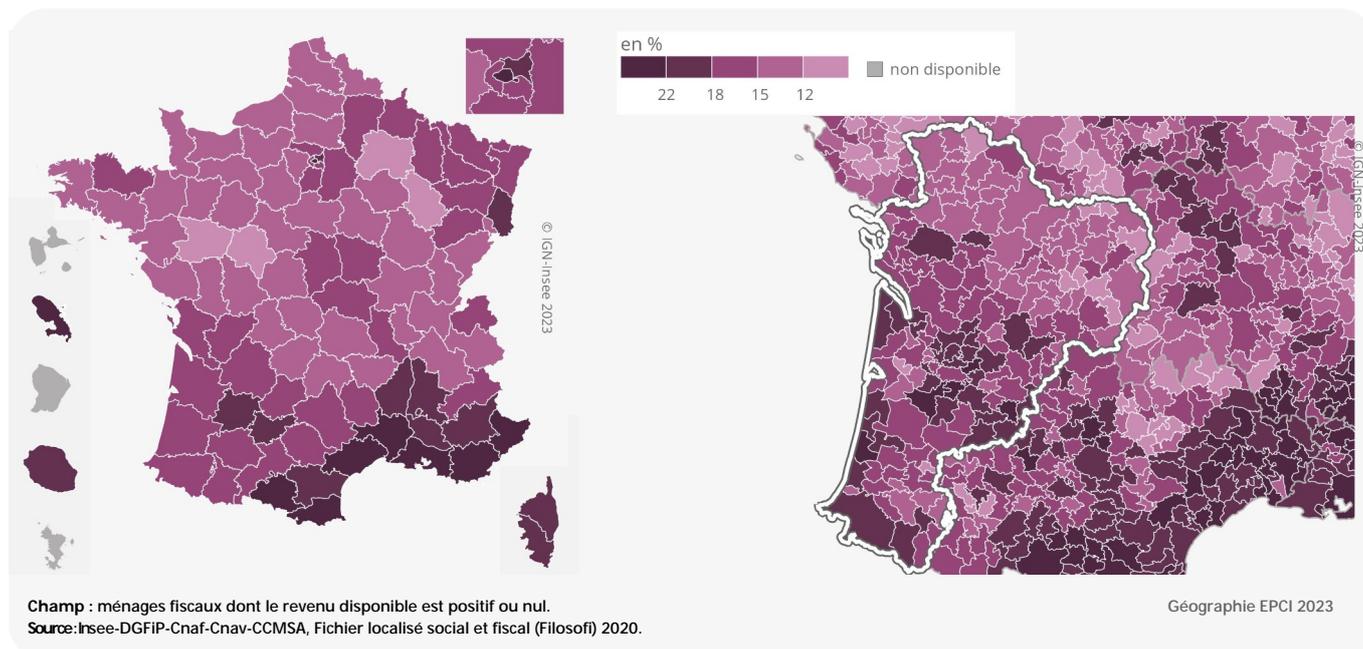
Dans un EPCI sur sept, la part de ce profil dépasse les 20 %, et plus particulièrement dans les intercommunalités lot-et-garonnaises, girondines et landaises.

Ces ménages sont aussi fortement représentés dans les intercommunalités composant le littoral : CC Côte Landes Nature (25,0 %), CC de Mimizan (21,3 %) ou CC de l'Île de Ré (20,5 %) ainsi que dans les zones viticoles : le Sud Gironde (Sauternais), Blaye, Médoc, Convergence Garonne. Dans ces EPCI, le tourisme, la viticulture et l'agriculture sont présents et ont la particularité d'employer de nombreux saisonniers, souvent en situation de précarité.

Cette situation de précarité pourrait être compensée par le revenu d'une autre personne du ménage. Or dans trois sur quatre, ces personnes vivent seules.

A contrario, sur un arc nord nord-est de la région, les intercommunalités affichent une part relativement faible pour ce profil.

4 6b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 5, par département et EPCI



Des ménages pauvres résidant dans un logement social, le plus souvent en milieu urbain (profil 6)

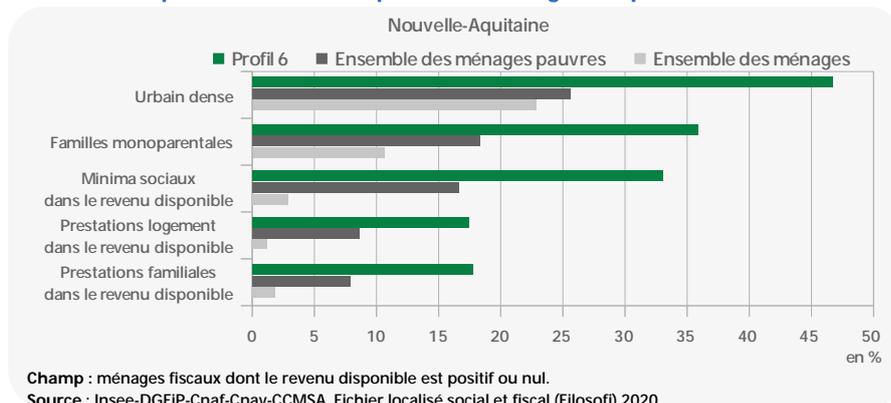
Lesixième profil regroupe les ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc social. Dans la région, les familles monoparentales représentent 35,9 % des ménages de ce profil, contre 18,3 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région (figure 7a). Les familles avec enfant(s) sont également plus présentes, notamment celles de trois enfants ou plus.

Au total, ce profil concentre un quart des enfants pauvres de la région.

Ce profil de pauvreté est caractéristique des territoires les plus denses : 46,7 % des ménages résidant dans une commune urbaine dense contre 25,6 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région.

La part des prestations sociales dans le revenu disponible est parmi les plus élevées par rapport aux autres profils de pauvreté. En effet, dans la région les revenus disponibles de ces ménages se composent à 33,1 % de minima sociaux, à 17,7 % de prestations familiales et à 17,5 % de prestations logement.

4 7a. Principales caractéristiques des ménages du profil 6



Ces parts sont le double de celles observées pour l'ensemble des ménages pauvres.

En Nouvelle-Aquitaine, ce profil est comme en France davantage représenté dans les départements les plus urbains (Gironde, Vienne, Haute-Vienne) qui proposent une offre de logements sociaux plus importante (figure 7b). À l'inverse, peu de ménages de ce profil sont présents dans le Lot-et-Garonne, la Dordogne et en Creuse.

En France, ces ménages se trouvent surtout dans les territoires abritant le plus de logements sociaux,

notamment le long de la façade de la Manche, et dans les départements du Nord et de l'Est (Marne, Aube, Territoire de Belfort).

La part de ces ménages parmi les ménages pauvres dépasse ainsi les 20 % dans les plus grandes agglomérations de la région, notamment dans la CU Limoges Métropole (24,0 %), dans la CA du Grand Angoulême (23,9 %) et dans la CA de La Rochelle (22,4 %).

Ces ménages sont très concentrés, car leur part ne dépasse pas 5 % dans plus de la moitié des EPCI de la région.

4 7b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 6, par département et EPCI

